

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°40/2021

Séance Ordinaire du 6 juillet 2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt et un le six juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : JAMMES Francis

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie, BRUNET François

Procuration : CHANCHO Jean-Marie à BROSSEAU Sylvie

Absent : /

Date de la convocation :

30 juin 2021

OBJET : SUBVENTION ANNUELLE : ASSOCIATION « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE EN PAYS CATALAN »

Classement issu de la nomenclature

« ACTES »

7.5.3 subventions accordées à des associations

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans sa séance du 2 juin 2021, un avis favorable de principe avait été émis pour reconduire le versement d'une subvention de 100 € à l'association « Vaincre la mucoviscidose en Pays Catalan » suite au courrier de demande de subvention du 27 avril 2021.

Aussi, Monsieur le Maire propose d'allouer la somme de 100 € (cent euros) pour l'année 2021 à cette association sise Cami de Terrats 66300 SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 100 € (cent euros) à l'association « Vaincre la mucoviscidose Pays Catalan » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO